



Compagnie d'Arc de Vernon

Tradition, Initiation, Loisir, Compétition



Label
Bronze

Le fil d'Ariane N° 93

Mai 2022

Spécial Bouquet Provincial

cavernon27@gmail.com

tiralarcvernon27.fr

C'est le Bouquet

C'est bien le Bouquet et même deux bouquets.

Le premier concerne notre Compagnie et son activité très riche ces derniers jours. Bon nombre de travaux réalisés au jardin d'arc, la création du créneau « découverte » au gymnase Ariane avec l'inscription de 4 nouveaux archers, la remise des maillots à nos archers des deux équipes de Division Régionale dont le premier concours aura lieu à Alençon courant mai, les médailles d'or d'Antoine Capelle en tir Campagne. Médaille d'or au championnat de Normandie et médaille d'or au championnat départemental, nos sept podiums au CD27 de Beursault ce dernier week-end et, ce magnifique tir du Roy au château de Menilles avec Philippe BERNUIT en majesté. Cette activité très riche vous la retrouverez dans un prochain fil d'ariane qui paraîtra également en mai. Dans ce numéro, j'aimerais vous parler du vrai bouquet. Celui organisé par Gisors.

Le Bouquet Provincial : dimanche 22 mai à Gisors

Vous avez reçu, comme tous les archers licenciés un mail de la FFTA vous conviant à cet évènement. Peut-être n'y avez-vous pas prêté attention. Recherchez-le et ouvrez le lien internet. Mais, ce que je suis certain, c'est que bien peu d'archer de notre Compagnie savent ce qu'est un Bouquet. Et, il serait dommage de rater cet évènement alors que celui-ci va se dérouler près de chez nous.

Donc voici quelques détails (sommaires car une explication complète demanderait bien trop de pages de rédaction) et photos sur le Bouquet Provincial (Fismes 2008).

La Compagnie y sera évidemment et défilera derrière son drapeau son Roy et son Capitaine. Chaque archer, et uniquement les archers, de la Compagnie peut se joindre au défilé derrière le drapeau. **UNE SEULE CONDITION.** Tenue de Compagnie ou tenue blanche.

Parents, amis et autres archers pas en tenue seront donc spectateur mais cela vaut largement le déplacement.



Brève remontée dans le temps

Commençons en 1448. L'arc est sur tous les champs de bataille depuis longtemps et pour cause car il remonte à la préhistoire. Notre bon Charles le septième réorganise son armée et crée les Compagnies d'ordonnance. Ce sont les ancêtres de nos artilleurs actuels. Donc, ces Compagnies s'installent dans les enceintes fortifiées (si possible) des cités et autres bourgs, sont entretenues par la population, encadrées par un Capitaine et doivent s'exercer de façon régulière au tir à l'arc, afin de défendre efficacement les cités de l'ennemi (Anglais bien souvent)

Mais, (il y a souvent des mais) l'arc décline déjà au profit de l'arbalète, bien plus puissante et donc meurtrière, puis de l'arquebuse et premiers canons qui ne tarderont pas à arriver sur les champs de batailles et rendre dérisoire les hautes et lourdes fortifications des places

Des lieux d'entraînements, (on parle régulièrement des douves des châteaux mais j'ai un doute car celles-ci étaient soit remplies d'eau, de broussailles et servaient de lieu d'aisance, donc pas l'idéal), des lieux plus ou moins clos et abrités, communément dénommés jardin d'arc ou jeu d'arc restèrent. Les données manquent pour dresser un état des jeux d'arcs qui subsistèrent comme simple « récréation » sans utilité pratique après la transformation de l'armement du royaume.

Quelques archives existent cependant. A Fère en Tardenois (Champagne) un contrat seigneurial précise l'acquisition en 1601 par 33 habitants du lieu, tous Chevaliers de l'arc d'un jardin « *assis au dit Fère, lieu dit la Ruelle Mijon auprès de la ru de la Pelle* » (écrit en vieux Français et traduit) dans les environs du lavoir actuel pour s'y livrer à leur exercice corporatif. Les Férois nommés dans cet acte n'apparaissent pas comme des bourgeois fastueux mais, plus comme des petites gens modestes et sans vanité qui s'amuse en toute simplicité. Leurs armes sont des antiquités bannies des champs de bataille. Cependant, fidèles quand même aux us séculaires ils conservent des allures martiales et se présentent sous la forme d'une petite milice aussi vaillante qu'inoctensive. Ils forment une famille très fraternelle.

Ce jardin, sans doute exigü, sera agrandi en 1635 au moyen de l'acquisition d'un bout de terrain voisin.

Un petit tour en Champagne avec les arquebusiers

A Fère, pendant deux siècles, les archers coexistèrent avec les arquebusiers. Chaque société ayant son jeu à part. L'arquebuse fit des recrues parmi la bourgeoisie du lieu, enrichie par des charges ou le commerce. Elle (la société d'arquebuse) participait à des concours brillants qui s'organisaient sous le nom de **Prix Provinciaux** dans les grandes villes où se tenaient des sociétés similaires comme il s'en donna à Reims en 1687 et à Chalon sur Marne en 1754. L'un des attraits de ces réunions, où l'on accourait en foule et de très loin, était l'exhibition d'une œuvre d'art symbolique confectionné pour la circonstance et portant le nom de **Bouquet**. Bouquet que l'on promenait en tête de Compagnie dans un défilé à travers les rues de la cité. Ce concours fini, ce Bouquet suivait celle des sociétés qui s'obligeaient à en rendre un autre à son tour.

Et nos archers dans tout ça ?

Des cérémonies du même genre et des fêtes aussi prisées avaient elles, elles aussi, rapprochées les archers au temps de leur prestige ?

C'est fort probable et l'invention du Bouquet, selon toute vraisemblance, doit leur appartenir

Voici un fait (et non une rumeur) qui prouve que les chevaliers de l'arc des gros bourgs situés dans les environs de Château Thierry pratiquaient entre eux ces cérémonies

C'était le 07 juin 1656,

Le Bouquet venait d'être rendu (expression toujours utilisée. Cette année, Gisors rend le Bouquet) par les archers de Coincy à leurs confrères des environs. Ceux de Neuilly Saint Front avaient participé à la fête et au prix. Ils réclamèrent l'honneur d'emporter le Bouquet chez eux, contre la promesse d'en rendre un à leur tour l'année suivante. Toutefois, réserve fut faite de droits précédemment acquis à ce sujet par la compagnie de Fère en Tardenois. Une convention fut rédigée devant le notaire de Coincy. Dont acte qui subsiste dans les minutes de l'étude.

Aujourd'huy sont comparus cy devant le notaire royal à Coincy soubssigné, Charles Poncelet, Capitaine du noble jeu de l'arc du dit Coincy; Jacques Destreille, roy ; Adrien Benoist, connestable ; Pierre Varlet, enseigne ; Jean Coustelot, greffier ; Pierre d'Honneur ; lesquels tant pour ceux que pour les autres chevaliers du dit jeu, ayant expérimenté en beaucoup d'endroits la singulière affection que Messieurs les capitaines, roy, connestable, lieutenant, enseigne et autres officiers et chevaliers du jeu d'arc de Neuilly Saint Frant ont d'en continuer l'exercice, afin d'en perpétuer la mémoire à la postérité, leur ont présenté et délivré le bouquet du prix quy a esté tiré au dit jeu d'arc de Coincy au présent mois, quy a esté présenté, reçu et accepté par Crespin Lamiot, capitaine et roy du dit jeu d'arc de Neuilly ; Nicolas Denis, connestable ; Jean Hu, lieutenant du Roy ; Jean du Pressoy, capitaine enseigne ; Jean Lamiot l'aisné, conseiller du roy ; Jean Herbelin, receveur ; Estienne Regnault, chevalier du dit jeu d'arc de Neuilly ; lesquels, à ce présent, tant pour eux que pour les autres chevaliers du dit jeu, ont remercié les officiers et chevaliers du dit jeu d'arc de Coincy de leur bienveillance et promis de représenter le prix du dit jeu d'arc en leur compagnie de Neuilly à tel jour de l'année prochaine mil six cent cinquante sept quy sera advisé et délibéré par eux, pour estre le susdit prix de Neuilly tiré par eux avec telle bande qu'il leur plaira y mander. S'il n'y a excuse légitime, soit à l'occasion de guerres ou autres calamité publique ; à peine de soixante livres qu'iceux officiers et chevaliers dudit jeu de Neuilly susnommés paieront solidairement et chacun pour le tout, sous les renonciations requise, au jardin dudit jeu d'arc de Coincy, le premier jour de l'année mil six cent cinquante huit. Par condition toutesfois que, sy la compaignye du jeu d'arc de Fère,,a qui le bouquet du dit Coincy a esté présenté au prix précédent, veut présenter à tirer le prix au dit Fère l'année prochaine celle du dit Neuilly différera et transférera à tirer le prix l'année d'après mil six cent cinquante huit, prometans et obligeans corps et biens solidairement et chacun d'eux seul pour le tout, sans division, discussion ni fidejussion, à quoy ils renoncent et, renonçans, etc

Faits et passé à Coincy en l'estude du notaire royal soubssigné l'an mil six cent cinquante six le sept juin avant midi en présence de Jacques Couvreur et Antoine Fleuret, demeurant à Coincy, tesmoins, qui ont signé avec tous les comparans.

L'intérêt majeur de cet acte est bien entendu sa date de rédaction qui atteste de l'existence du Bouquet en juin 1656.

Il y a donc 366 ans

Gisors 2022

Le programme

Programme riche et immuable dans sa partie traditionnelles



BOUQUET PROVINCIAL DE GISORS
22 MAI 2022

Grande fête Nationale de l'Archerie

Programme

06h30 - 10h30 - Présentation des drapeaux place des carmélites
09h00 - 12h00 - Tirs aux assiettes - Plaine de Sherwood
(Réservé aux licenciés)

10h30 - Dépôt de Gerbe au Monument aux Morts
12h30 - Transmission du Bouquet
13h30 - Départ du défilé dans les bannetons du château
16h30 - Messe célébrée en l'église Saint-Gervais-Saint-Protais
Par le Père **Michel DAUBANES** Vicaire Général
17h30 - Discours des officiels à l'église

Stands dans les bannetons du Château.
La flèche bonus, Toyota et Archerie 27.
(Voir règlement)
Le petit Atelier d'Hervé, objets en bois
Venez déguster la bière du Bouquet

Tout le Week-end, fête médiévale « **La Légendaire** » organisée par la ville de Gisors, dans et autour du Château.

Présentation des drapeaux

Chaque Compagnie qui désire participer au défilé doit inscrire son drapeau. Pour cela il faut présenter son drapeau face à un officier par groupe de 5 ou 6 et incliner son drapeau au son du tambour. Une fois cela fait les drapeaux sont inscrits sur un registre et un numéro d'ordre est attribué à chacun. Ce numéro indique la place de la Compagnie dans le défilé.

Les bonnes années on compte plus de 200 drapeaux soit près de 2000 archers.

A ce jour il y a déjà 203 drapeaux pré-inscrits.

Effectivement cela commence de bonne heure et il n'est pas rare de voir des archers passer la nuit sur le perron du lieu d'inscription afin d'obtenir un des premiers numéros.

Tir aux assiettes

Lors de chaque Bouquet, la Compagnie organisatrice fait réaliser une assiette en faïence. Elle est vendue en générale au prix de 15 Euros.

Mais vous pouvez essayer de la gagner. Pour ce faire il faut venir avec son arc et, sur le lieu indiqué se regrouper à 4 ou 5 archers, puis acheter en commun une assiette et se placer devant une cible. Les archers se mettent d'accord sur une distance et un nombre de flèches à tirer. Le vainqueur remporte l'assiette.

Transmission du Bouquet

Les jeunes filles en blanc transmettent un magnifique bouquet dans un vase non moins magnifique de Compagnie ayant organisée l'an passé le Bouquet à Compagnie organisatrice cette année.

De belles photos à faire mais à ne pas louper car cela ne dure pas longtemps

Défilé

Les Compagnies, fanfares, troupes de ménestrels, etc, se mettent en ordre de marche suivant leur numéro et défilent en ordre dans la ville qui se doit d'être pavoisée pour l'occasion. Le défilé se termine devant l'église où le porte-drapeau se doit de participer à la bénédiction et discours des officiels. Un pointage est réalisé à l'entrée de l'église.

Voici le programme mais vous découvrirez bien d'autres choses car dans le même temps, et tout le week-end, se tient également la millénaire grande fête médiévale.

N'oubliez pas votre appareil photos et venir applaudir votre compagnie, ou défiler avec elle, si vous respectez la tenue vestimentaire

Comment se donner rendez-vous

Plusieurs archers de la Compagnie seront sur place dès la veille pour aider l'organisateur. Ainsi le drapeau devrait être présenté de bonne heure.

Chacun est libre de se promener à son gré dans cette grande fête. La seule contrainte pour ceux qui désirent défiler est de se regrouper derrière le drapeau un peu avant 13h30. Comment faire ?

Il suffit de remonter la file jusqu'à trouver Vernon. J'hésite à donner un 06. Je vais voir avec la Capitaine mais Gisors n'est pas si grand.

Le Bouquet terminé, commence de nouvelles festivités.

Le tir du Bouquet.

Se dispute dans différents jardins d'arc, dont celui de Vernon, sur des cartes différentes du Beursault classique. On cherche à réaliser la plus belle flèche car il y a la clef pour le vainqueur, un vase de Sèvres offert par la Présidence de la République.

Le championnat de France de Beursault

Pour y participer il faut se qualifier lors d'un concours (Nombre d'honneurs et de chapelets) et, sa Compagnie doit avoir présenté son drapeau à la messe du Bouquet (pour les pays d'arc dont la Normandie fait partie. Je ne vous cache pas qu'il y a un litige en cours à ce sujet).

Ce Championnat clôture la saison de tir à l'arc car il se dispute en septembre. Notre Compagnie l'a organisé en 2017.

Fismes 2008



Le Bouquet



Le tir aux assiettes : Françoise Bornet, Deny Roger, Francine Turpin, Louis Métafé



Les chars dans le défilé





Vernon derrière son Roy Silvie DUFOUR (cachée)



Chorale lors de la messe